

Les Hauts plateaux du Vercors

Randonnée en raquettes 18-RQ10

Avec Xavier L ([contact via KiFaiKoi](#))

Du vendredi 16 mars 2018 au dimanche 18 mars 2018

Niveau physique: soutenu, niveau technique : $\Delta\Delta$ itinéraire peu difficile

Type : itinérant, hébergement : cabanes non gardées, transport : libre, accord obligatoire : oui

Participation aux frais : 49 euros, nombre de places : 8 organisateur compris

Validation des inscriptions : 21 novembre 2017

Présentation

Je vous propose un mini raid en autonomie dans la réserve naturelle des hauts plateaux du Vercors. Un lieu magique, totalement isolé, un territoire de nature sublimé par la rigueur de l'hiver.



Transport

Le transport est libre et à la charge de chacun.

Aller : vendredi 16 mars train Paris 7h41, Die 11h33.

Retour : dimanche 18 mars nous serons sur Grenoble vers 19h00, retour sur Paris avant minuit. Les horaires vous seront communiqués dès que possible.

Si vous choisissez le bus ou le covoiturage (moins cher, surtout à proximité de la date de départ) [voir cette adresse](#).

Programme

Vendredi 16 mars :

De la gare le taxi nous amène au col de Rousset (1249m), début des raquettes vers 13 heures. On longe le bord du plateau avec le mont Aiguille en panorama pour rejoindre [la cabane de pré Peyret](#) (1600m).

Dénivelé : +500 , -120, 9 km.

Samedi 17 mars :

Nous progressons vers le nord entre plaines enneigées et forêts de pins à crochets mêlés d'épicéas. Un détour par le pas des Chattons pour contempler le panorama qui s'ouvre sur les massifs des Ecrins. Nuit au [refuge de la Jasse du Play](#).

Dénivelé : +350 , -350, 13 km.

Dimanche 18 mars :

On continue plein nord, descente du canyon des Erges, plaine de Darbounouse, cabane de Carette et enfin les pistes de ski de fond annoncent Corrençon en Vercors. Nous prendrons [le car pour Grenoble](#).

Dénivelé : +160 , -680, 17 km.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions de terrain posant danger, d'obstacles imprévus, de cohésion du groupe, de météo taquine, et pour d'autres raisons de sécurité. Les participants devront avoir le niveau demandé.

Équipement

Attention le poids est l'ennemi du randonneur surtout en raquettes.

Vêtements :

Casquette chaude ou bonnet, 1ère couche haut (sous-vêtement techniques), 2ème couche haut (polaire), 3ème couche haut (veste imperméable), gants (deux paires : une légère et une grosse), 1ère couche bas (sous-vêtement type carline), 2ème couche bas (pantalon imperméable), chaussettes (grosses), chaussures de montagne imperméables, guêtres ou sursac chaussures, chaussons (pour l'hébergement).

Équipement :

Sac à dos (permettant d'y fixer les raquettes), raquettes à neige , bâtons de marche avec rondelles neige, lampe frontale, sac de couchage (suivant la météo prévue).

Sécurité :

Ensemble DVA (avec piles neuves) + pelle + sonde

Matériel obligatoire. Le Club peut vous le fournir moyennant une contribution. Prévenez le secrétariat à l'avance et emportez un jeu de 4 piles "bâtons" 3A. Dans le cas où ce matériel serait épuisé au Club, il faudrait aller en louer à La Haute Route, 33 Bd Henri IV, 75004 Paris, tél : 01 42 72 38 43.

Petite protection :

Lunettes de soleil, crème solaire, protège-lèvres, petite pharmacie personnelle.

Toilette : trousse de toilette, serviette.

Boire, manger : gourde ou thermos, couteau-fourchette-cuillère, pique-niques , en-cas énergétiques.

Divers : drap-sac , sac(s) plastique, papier hygiénique, couverture de survie, sifflet.

Dans le portefeuille : carte d'identité, carte CAF, mobile, quelques espèces, carte bancaire, billets de train, appareil photo.

Participation aux frais

La participation aux frais comprend : la contribution aux frais de fonctionnement du club, le taxi Die-Col du Rousset. Elle ne comprend pas : le bus entre Corrençon en Vercors et Grenoble. Ce budget ne pouvant être qu'estimatif, les comptes seront soldés individuellement à la fin de la sortie.

Inscription

Accord de l'organisateur exigé : oui.

Dès la parution de cette fiche, vous pouvez faire une demande d'inscription en ligne ou auprès du secrétariat. Cette demande ne sera prise en compte qu'après votre règlement (ou un premier versement) et ne sera validée qu'à partir du 21 novembre 2017 selon les règles de priorité définies par le club si le nombre de demandes est supérieur au nombre de places disponibles. [Vous pouvez consulter les règles de remboursement en cas d'annulation et souscrire une assurance annulation lors de votre demande d'inscription.](#)

Vous voulez davantage de précisions ?

Les informations générales concernant les niveaux, les modalités d'inscription, etc. [sont disponibles sur le site internet du club](#) ou auprès du secrétariat (cf. coordonnées en bas de page). Mais il est préférable de me contacter si vous souhaitez avoir des informations plus précises sur cette sortie, si vous souhaitez avoir des conseils sur le matériel, les vêtements, etc.

À bientôt !

